

CHARTRE DE RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION ;
- ACTIONS VAE ;
- LES ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Responsabilité Sociale
des Entreprises

EN QUOI CONSISTE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES ?

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) consiste, pour une entreprise, à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à ses activités commerciales et à ses relations avec ses parties prenantes.

La démarche passe par la recherche simultanée et à long terme d'objectifs liés aux trois piliers du développement durable :

- Objectifs économiques :

- Assurer la performance opérationnelle et financière à long terme de l'entreprise,
- Contribuer au développement économique des zones d'implantation,
- Utiliser le développement durable comme levier d'innovation, de création de valeur et de richesse...

- Objectifs sociaux et sociétaux :

- Développer les compétences des salariés, encourager la diversité (parité hommes/femmes, handicap...),
- S'assurer que ses fournisseurs respectent des critères éthiques,
- Contribuer par ses actions à l'intérêt général

- Objectifs environnementaux :

- Intégrer l'environnement dans la conception des produits et des bâtiments,
- Maîtriser ses impacts sur le milieu ambiant, gérer les déchets...

1. L'ENGAGEMENT

Le **GRETA-CFA de Corse-du-Sud**, par son histoire, ses principes d'action, son organisation et la multiplicité des actions déjà mises en œuvre dans le domaine de la RSE, dispose d'une légitimité forte à s'engager en faveur du développement durable.

Outre les objectifs liés aux trois piliers du développement durable, le GRETA-CFA de Corse-du-Sud voit bien d'autres avantages à intensifier son engagement dans le développement durable, notamment :

- L'anticipation des contraintes et la prévention des risques (sociaux, écologiques, juridiques, d'image),
- L'amélioration de sa performance économique grâce à l'innovation et à l'ouverture à de nouveaux marchés,
- La consolidation de sa réputation, de son image et la fidélisation des parties prenantes,

- La réduction des coûts liés à la consommation de ressources ou à la production de déchets.

Quelle que soit la diversité de ses métiers et de ses composantes, la même éthique doit être partagée. Le GRETA-CFA de Corse-du-Sud est un acteur économique majeur dans le tissu local. Les valeurs du GRETA-CFA de Corse-du-Sud sur lesquelles s'inscrit notre éthique commune s'appuient sur trois principes d'actions que sont : **Proximité, Responsabilité, Solidarité.**

Pour toutes ces raisons, par conviction et engagement, le GRETA-CFA de Corse-du-Sud s'inscrit, dans une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise.

L'objectif est de sensibiliser les différentes parties prenantes : collaborateurs, clients et prestataires à cette démarche.

Le concept de RSE est la transposition volontaire du concept de Développement Durable à l'entreprise et repose sur l'atteinte simultanée de trois objectifs :

- **Economique** : assurer la performance opérationnelle et financière à long terme, contribuer à la création de valeur en répondant aux attentes des bénéficiaires, dans le respect des intérêts mutuels.
- **Social / Sociétal** : favoriser le développement des compétences des formateurs, bénéficiaires et équipes internes, contribuer à des causes d'intérêt général, notamment au travers de projet européen de type ERASMUS +.
- **Environnemental** : limiter l'impact environnemental de ses activités (énergie, papier, eau...)

2. LA RESPONSABILITE ECONOMIQUE

Le GRETA-CFA de Corse-du-Sud s'engage à :

- **Optimiser la satisfaction de ses clients** et rester à l'écoute de leurs attentes et remarques dans un souci d'amélioration continue,
- **Privilégier le respect des intérêts mutuels,**
- **Produire et communiquer des reportings spécifiques clairs et adaptés** aux particularités des clients sur la base du Référentiel National Qualité : QUALIOPI ,
- **Produire des reportings RSE obligatoires** précis et exhaustifs,
- **Afficher une politique tarifaire transparente,**
- **Respecter le droit de la formation** et lutter contre toute pratique abusive,
- **Maintenir une veille juridique,** réglementaire et professionnelle de qualité,
- **Respecter les règles de bonne gouvernance :**
 - › Organiser les Assemblées Générales, de perfectionnement et revues de Direction, régulièrement, avec des ordres du jour et des comptes rendus formalisés,
 - › Apporter toute l'information nécessaire à l'Assemblée Générale et ainsi qu'aux auditeurs indépendants,
 - › Informer rapidement les parties prenantes internes et externes des décisions prises par la revue de Direction,
 - › Respecter les prérogatives des Représentants du Personnel,
 - › Veiller à la clarté des objectifs stratégiques et au bon fonctionnement des organes de Direction.

3. LA RESPONSABILITE SOCIALE OU SOCIETALE

Le GRETA-CFA de Corse-du-Sud s'engage à :

- **Promouvoir la diversité** et lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle,
- **Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes** diplômés via l'alternance et les stages d'entreprises,
- **Promouvoir la parité hommes/femmes,**
- **Favoriser l'emploi,** le maintien dans l'emploi et la formation des seniors,
- **Être attentif au parcours des personnes en situation de handicap** : maintien dans l'emploi, publication des offres de recrutement sur des sites dédiés, sensibilisation des équipes au travers d'associations,
- **Appliquer une politique de rémunération et d'avantages claire** et motivante en phase avec les pratiques du secteur dans ses métiers,
- **Mesurer régulièrement la perception des équipes** par la mise en œuvre d'enquêtes de satisfaction,
- **Favoriser la cohésion** en créant et entretenant le dialogue social,
- **Permettre aux équipes d'actualiser régulièrement leurs compétences** par rapport aux évolutions des métiers et des outils,
- **Encourager les initiatives** favorisant la convivialité au sein de la structure,
- **Encourager l'engagement des collaborateurs** vis-à-vis de la société civile via des actions citoyennes,
- **S'assurer que ses fournisseurs** respectent certains critères éthiques
- **Développer des actions au profit de l'intérêt général** : engagement dans des projets européens.

4. LA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Le GRETA-CFA de Corse-du-Sud s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement en :

- Privilégiant autant que possible les transports en commun et l'utilisation de moyens de déplacements « doux »,
- Faisant appel à des sociétés de livraisons « propres »,
- Calculant et diminuant notre empreinte carbone sur le moyen terme,
- Maîtrisant ses consommations d'eau, d'énergie et de matières premières,
- **Poussant à la convergence vers le « zéro papier »**,
- Limitant sa production de déchets et en favorisant leur valorisation et leur recyclage,
- Adoptant les mesures nécessaires pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique,
- Privilégiant les fournitures certifiées conformes aux normes de développement durable,
- Sensibilisant les prestataires de services et de fournisseurs à l'enjeu du développement durable dans la mise en œuvre de leur propre politique RSE.